

Vaccin contre l'*Haemophilus influenzae* de type b

La vaccination a sauvé plus de vies que n'importe quelle autre intervention médicale. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies graves.

L'*haemophilus influenzae* de type b est une maladie évitable par la vaccination.

- L'*haemophilus influenzae* de type b (Hib) est une infection bactérienne qui atteint le plus souvent les enfants de moins de 5 ans et les personnes immunodéprimées.
- Malgré son nom, cette maladie n'est pas la même que l'influenza (grippe).
- La bactérie Hib se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face).
- Elle peut provoquer des infections graves, voire mortelles, comme une infection du sang (septicémie), de la gorge (épiglottite) et des membranes qui recouvrent le cerveau (méningite).
- Les enfants souffrant d'épiglottite ont des difficultés respiratoires graves et doivent parfois subir une opération d'urgence (appelée « trachéotomie ») pour les aider à respirer.
- Même lorsqu'elle est traitée, 1 enfant sur 20 peut mourir de la méningite à Hib.

Comment prévenir une infection par l'Hib?

- Faites-vous vacciner. Quand vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).
- Couvrez votre bouche lorsque vous toussiez, et votre nez et votre bouche lorsque vous éternuez pour empêcher un contact direct avec les gouttelettes projetées par le nez ou la gorge.

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

Les personnes de 5 ans et plus qui ont l'une des affections médicales suivantes :

- n'ont pas de rate, dont la rate fonctionne mal, ou qui sont atteints de drépanocytose.
- ont reçu un implant cochléaire (oreille interne), ou sont en attente d'en recevoir.
- ont une infection par le VIH.
- ont une déficience en complément acquise.
- ont un trouble congénital du système immunitaire (y compris un déficit en complément, en properdine, en facteur D ou un déficit en anticorps primaires).

- souffrent d'immunosuppression en raison d'une thérapie médicale ou d'une maladie (p. ex. cancer actif, maladie de Hodgkin, leucémie, lymphome, myélodysplasie, immunodéficiences congénitales).
- ont reçu (ou recevront) une greffe d'organes pleins.
- ont reçu (ou recevront) une greffe d'îlots cellulaires.
- ont subi une greffe de cellule souche hématopoïétique.

REMARQUE : Chez les jeunes enfants, le vaccin contre l'*haemophilus influenzae* de type b est combiné à d'autres vaccins comme ceux contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la poliomyélite. Ces vaccins sont administrés par une série d'injections.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Toute personne souffrant d'une maladie grave aiguë, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction constituant un danger de mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre l'*haemophilus influenzae* de type b, ou à un de ses composants.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir une de ces graves maladies pouvant entraîner la mort que de se faire vacciner.**
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- De la fièvre, de la somnolence ou une perte d'appétit.
- En général, ces réactions sont légères et durent un ou 2 jours.
- Ne traiter la fièvre qu'après 6 à 8 heures suivant la vaccination si vous ou votre enfant ne vous sentez pas bien, refusez de boire ou avez du mal à dormir.

Utilisez de l'**acétaminophène** (tous âges ; Tylenol®, Tempra®) ou de l'**ibuprofène** (6 mois et plus; Advil®, Motrin®) pour traiter la fièvre et la douleur. **Ne donnez jamais d'AAS (Aspirine®)** à des enfants de moins de 18 ans en raison de le risque sérieux de maladie de Reye syndrome.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, faites immédiatement appel à de l'aide médicale ou composez le 911.**

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique locale, infirmière praticienne, médecin ou en composant le 811.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

Act-HIB^{MD} contient un polysaccharide capsulaire purifié de *haemophilus influenzae* de type b (polyribosylribitolphosphate [PRP]) lié par covalence à la protéine tétanique, du tris (hydroxyméthyl) aminométhane, du saccharose et du chlorure de sodium. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau de la santé publique local, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Références : [Guide canadien d'immunisation](#). Monographie du produit (Act-HIB^{MD}, 2023).